

PARC INDUSTRIEL DE LA PLAINE DE L'AIN (PIPA) : UNE GESTION EXEMPLAIRE DE L'EAU

La problématique de l'eau sur un Parc Industriel est une question délicate qui vaut la peine d'être soulevée : comment s'organise la gestion de cette ressource précieuse au sein de ces espaces spécifiques ? En quoi le Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (SMPIPA) mène une politique exemplaire de la gestion de l'eau ?

L'eau : cette ressource rare, essentielle aux activités industrielles

De la responsabilité d'un Parc industriel

On le sait peu mais les Parcs Industriels ont un rôle essentiel à jouer sur la qualité et la redistribution de l'eau. Ils sont acteurs de la préservation de tout un écosystème dans sa globalité, notamment en matière de rejets. Il s'agit d'un véritable enjeu de responsabilité civile.



L'acheminement de l'eau au sein du PIPA

L'acheminement de l'eau au sein d'un parc industriel et de ses alentours est un **processus complexe qui demande une parfaite maîtrise des problématiques** qui en découlent.

Le SMPIPA travaille en partenariat avec *Veolia Eau* via un contrat de délégation de service public et possède une station de pompage, deux châteaux d'eau et une station d'épuration qui traite les eaux des entreprises du Parc ainsi que celles du bourg de la commune de Saint-Vulbas.

Living Lab (la Biophotodigestion)

Le procédé de Biophotodigestion s'appuie sur la digestion des polluants par les bactéries, la photosynthèse des plantes et l'harmonie biologique.

Une rivière artificielle a été créée par laquelle les eaux chargées (en hydrocarbure et métaux lourds notamment) vont s'aérer par un lent écoulement au milieu de galets et de plantes sélectionnées. Les polluants sont « digérés » à leur passage et les eaux rejetées dans le milieu naturel sont alors parfaitement assimilables par le Rhône.

Le parcours de l'eau

L'eau est pompée de la nappe d'accompagnement de la rivière *Ain* pour être **acheminée** vers les châteaux d'eau d'une capacité de 4.500m³ au total dont 2.000m³ pour la lutte contre les incendies.

Le PIPA gère trois types d'eau : les **eaux potables, les eaux usées et les eaux pluviales**. Chacune de ces eaux demande à être traitée de manière spécifique, en fonction de leur pollution. Par exemple, **les eaux de pluie nécessitent d'être épurées de toutes traces d'hydrocarbure**, résidus fréquents lors du ruissellement sur la

chaussée (cf. Focus). **Les eaux usées**, contenant des effluents domestiques et industriels, sont, quant à elles, **épurées à partir d'un traitement biologique** (bactéries en bassin aéré).

La station d'épuration a une capacité de 40 000 équivalent-habitant pour traiter les eaux usées et répond aux normes de rejets imposées dans le Rhône.

Une surveillance de tous les instants

Prévenir les risques

Lors des derniers tests de potabilité, l'eau au sein du PIPA a été déclarée 100 % conforme aux normes imposées.



A la suite des études préalables à la création de la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté), un des scénarii catastrophe envisagés était le cas d'une pollution importante de la nappe phréatique, provoquant une pollution du Rhône, puis une pollution du captage d'eau potable de Lyon.

Pour pallier ce risque, une surveillance de la qualité des eaux souterraines du Parc a été mise en place dès l'origine et ensuite renforcée.

Aujourd'hui, ce sont près de 60 points de mesures qui permettent de maintenir une surveillance de la nappe à la fois quantitative et qualitative. Des mesures piézométriques permettent de surveiller le niveau de la nappe et des prélèvements mensuels, trimestriels et annuels garantissent le suivi qualité.

Le PIPA, un parc certifié

Le PIPA, en partenariat avec le syndicat de la basse vallée de l'Ain, a une totale maîtrise de son eau. Cette gestion en autonomie implique un suivi de A à Z du cycle de l'eau et permet ainsi une grande réactivité en cas de problèmes.

Le PIPA est certifié ISO 14 001 et EMAS pour ses engagements environnementaux depuis 13 ans ; seuls 4 parcs industriels en France possèdent ce « double système de management environnemental » !

Dans le cadre de son système de management, le PIPA publie chaque année ses résultats dans une déclaration environnementale transmise à toutes les parties prenantes.

En plus de cette démarche obligatoire, le PIPA communique régulièrement sur sa gestion de l'eau au cours de réunions avec les entreprises du Parc, pour une collaboration en toute transparence.

A propos du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA)

Fort de sa certification Iso 14001, de l'enregistrement EMAS (Eco Management and Audit Scheme) et plus récemment de la reconnaissance du label LUCIE (ISO 26000), le Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (SMPIPA) a fait de ce Parc une référence à l'échelle européenne en matière de gestion environnementale et sociétale.

Le Parc accueille 139 entreprises et plus de 5 000 emplois sur ses 900 hectares, dont 330 sont déjà viabilisés et prêts à accueillir de nouvelles entreprises.

Situé à proximité immédiate de l'agglomération lyonnaise, le PIPA entend pérenniser son développement économique autour d'une politique durable qui vise à concilier activité industrielle et responsabilité sociétale et environnementale.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.plainedelain.fr

Contacts presse :

Parc Industriel de la Plaine de l'Ain

Edwige Klein

04 74 46 54 16

edwige.klein@plainedelain.fr

TBWA\CORPORATE

Carole Millot

04 37 47 36 27

carole.millot@tbwa-corporate.com